

Recrutement de l'huître creuse *Crassostrea gigas*
dans les pertuis charentais
Marché de prestation pour la réalisation
des campagnes de prélèvements pour
le suivi de la reproduction de l'huître
creuse en Charente-Maritime

Années 2025 – 2026 - 2027



Date et heure limites de remise de l'offre :
le 26 mai 2025 - 17h00.

LETTRE DE CONSULTATION

1. Identification du pouvoir adjudicateur

CAPENA : Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement
Port de la Barbotière 33 470 Gujan-Mestras (siège social)
Site Oléron : Prise de Terdoux – 17480 LE CHÂTEAU D'OLERON

Représenté par son Président,
Et qui est l'ordonnateur et assignataire des paiements
Et par sa Directrice, Madame Diane Duffour,

2. Contexte de l'appel à Candidature

La Charente-Maritime est l'un des principaux centres naisseurs d'huîtres creuses en Europe. De ce fait, une attention particulière est à porter pour le suivi de la reproduction, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

En concertation avec le CRC Charente Maritime et le Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis, le suivi d'émission de larves a été optimisé et a évolué pour une meilleure prise en compte de l'ensemble du littoral charentais, par le suivi étendu à la zone nord du littoral, avec des **prélèvements sur le nord-est et sud-est de Ré, et un point face au secteur Esnandes – Marsilly, depuis 2021.**

3. Objet de la consultation

CAPENA lance cette consultation afin de trouver un prestataire lui permettant d'assurer certaines sorties en mer dans le cadre du suivi de la reproduction des huîtres.

La mission du prestataire sera la suivante :

- La réalisation des pêches de larves par prélèvements de plancton par pompage d'une quantité d'eau de mer dans la colonne d'eau, sur les sites situés sur le nord du département, au **nord-est et sud-est de Ré, et face au secteur Esnandes – Marsilly** ;
- La réalisation de la mesure de la température et de la salinité aux points de prélèvements ;
- Les pêches sont à réaliser autour de la pleine mer + 2h, sur une durée d'environ 2 heures, selon le planning prédéfini avec CAPENA. CAPENA assure la formation et la mise à disposition du matériel.
- La prestation se déroulera du 1^{er} juin à fin septembre, de 2025 à 2027.
- Au cours de cette période, 18 sorties en mer (2 par semaine) seront à réaliser sur 3 sites chaque année (voir Annexe).

4. Méthodologie des pêches de larves

Matériel mis à disposition par CAPENA

CAPENA s'engage à :

- Fournir les matériels nécessaires à la pêche, en très bon état de fonctionnement (motopompe, filet de filtration, support des installations et canalisation équipée d'un volucompteur, bidons de prélèvements)
- Remplacer tout matériel nécessaire aux prélèvements et qui aurait subi une usure normale ;
- Fournir au prestataire un cahier technique explicatif des méthodes de prélèvement et de conservation des échantillons d'eau.

Prestation attendue

Le prestataire retenu s'engage à :

- Prélever les échantillons, tel que cela est défini précisément dans le cahier technique fourni par CAPENA
- Transporter et maintenir en excellent état de conservation les échantillons prélevés
- Les mettre à disposition du CAPENA au plus tard le lendemain des prélèvements. CAPENA assure le retour des échantillons à la Ferme Régionale.
- Assurer 18 prélèvements annuels en mer, de la mi-juin à la mi-septembre dans les trois sites de référence suivants, dans les conditions définies par le cahier technique et dans la limite des conditions météorologiques permettant la navigation, aux lieux dits :

- Ré - Ste Marie :
N 46°08'19 W 001°17'45
- Ré - Loix
N 46°13'39 W 001°22'46
- Marsilly - Digolet
N 46°14'33 W 001°11'05

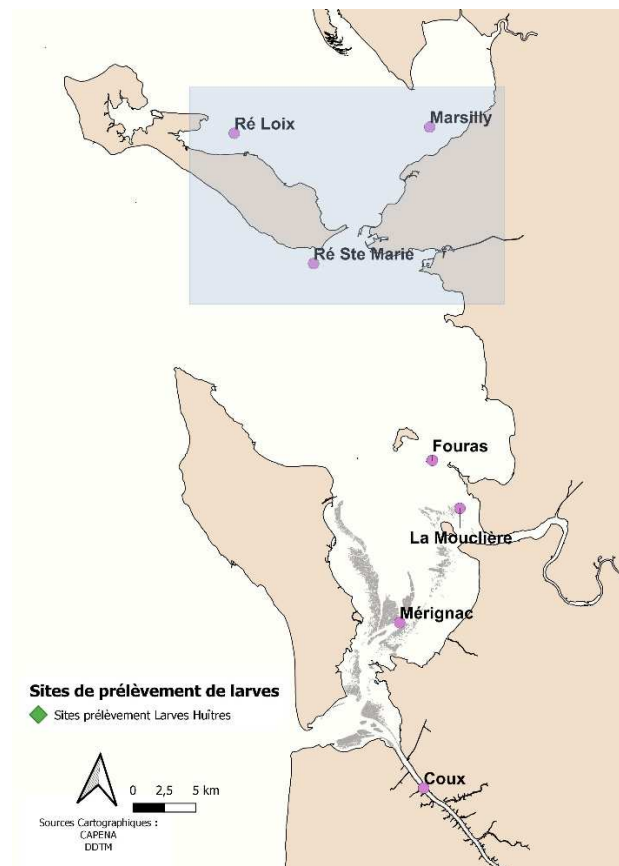
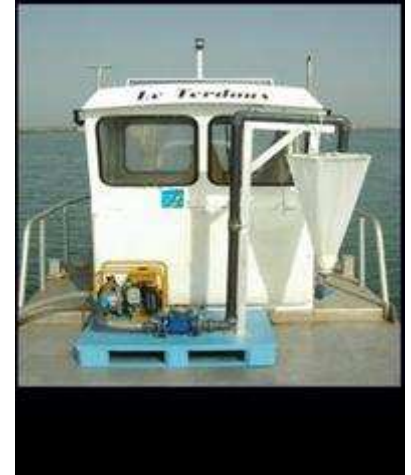


Figure 1 : Carte des points de suivi des larves.

- Les échantillons seront déposés sur le site du CAPENA.
- Fournir au CAPENA les valeurs recueillies de température et de salinité de chaque échantillon

Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2025 - 2027

- Noter les paramètres relatifs à l'action de pêche (température, volumes, horaires) sur la tablette de terrain fournie et faire part de tout évènement significatif permettant de commenter les résultats
- Entretien du matériel confié par CAPENA tel que cela est défini dans le cahier technique fourni. Cela suppose la bonne utilisation, le nettoyage, le rinçage, le séchage le cas échéant et le rangement des matériels.
- A remettre à disposition du CAPENA en cours de saison, les matériels ayant besoin d'un entretien ou (et) d'une révision (filet et appareils de mesure). Cela implique notamment de restituer le filet de filtration tous les mois en échange d'un filet contrôlé par CAPENA.
- Accueillir lors de la première pêche de la saison un technicien de CAPENA afin de vérifier la standardisation des méthodes.
- Assurer la responsabilité des matériels et en déclarer la perte ou la dégradation auprès de son assurance individuelle de responsabilité civile.
- Rendre le matériel à CAPENA à la fin de chaque saison afin qu'il soit révisé et remisé



Dispositif de prélèvement par pompage en mer

5. Procédure

Le présent marché fait l'objet d'une procédure adaptée ; les modalités de publicité et de mise en concurrence sont librement définies.

6. Présentation des candidatures et des offres

Éléments techniques :

- Certificat de capacité professionnelle : le candidat devra justifier de sa bonne connaissance des parcs charentais et de sa capacité à la conduite de navires professionnels ;
- Justificatif d'assurance de la responsabilité civile et professionnelle du candidat
- Le cas échéant un justificatif d'assurance du navire et le document attestant des visites de sécurité du navire

Éléments nécessaires au choix de l'offre :

- Le **présent document daté et signé par le candidat** attestant qu'il a pris connaissance et qu'il accepte les termes de la consultation ;
- Les **honoraires forfaitaires proposés et le mode de règlement.**

7. Critères de sélection

Le marché sera attribué au candidat dont l'offre aura été jugée comme la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Prix de la prestation : 50%
- Valeur technique des prestations (Expérience du candidat sur ce type de missions, connaissance de l'emplacement des points de suivis réalisés par CAPENA) : 50%.

8. Renseignements complémentaires

Les candidats sont fortement encouragés à se rapprocher de la Chargée de mission Aquaculture du CAPENA, responsable des suivis de larves préalablement au dépôt de leur candidature.

Anne Lise BOUQUET – Chargée de mission Aquaculture - Conseillère Aquacole CAPENA
Prise de Terdoux 17480 le Château d'Oléron al.bouquet@cape-na.fr
Tèl. 05 46 47 49 52 – Courriel : al.bouquet@cape-na.fr

9. Modalité et date limite de remise des offres

Les offres seront envoyées par voie postale, par courrier électronique ou remises directement contre récépissé au CAPENA :

A l'attention de Madame Anne Lise Bouquet
Prise de Terdoux, 17480 Le Château d'Oléron

Les offres devront parvenir avant le 26 mai 2025 à 17H00.

Pour le pouvoir
adjudicateur,
Diane Dufour, Directrice

Date et signature manuscrite du candidat

**Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction
De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2025 - 2027**

10. Annexes

1.1. Tableau des marées pour réaliser les pêches de larves :

Cas de 2025 :

2025 NORD CHARENTE				Heure PM	Heure départ Port PM+15'
Juin	1	Lundi	30-juin	8h56	8h15
	2	Lundi	7-juil	15h37	15h45
Juillet	3	Mardi	15-juil	7h43	8h00
	4	Jeudi	18-juil	15h35	15h45
	5	Lundi	21-juil	15h06	15h30
	6	Jeudi	24-juil	5h26	6h00
	7	Lundi	28-juil	7h40	8h00
	8	Jeudi	31-juil	9h07	9h30
Août	9	Lundi	4-août	14h23	14h45
	10	Jeudi	7-août	16h41	17h00
	11	Lundi	11-août	6h47	7h00
	12	Mercredi	13-août	7h55	8h15
	13	Lundi	18-août	13h59	14h15
	14	Jeudi	21-août	16h51	17h15
	15	Lundi	25-août	6h37	7h00
16	Jeudi	28-août	7h52	8h15	
Septembre	17	Lundi	1-sept	12h27	12h45
	18	Lundi	8-sept	5h48	6h15

Attention : Les prélèvements doivent être effectués autour de la pleine mer + 2 heures

Pour 2026 et 2027, les horaires seront communiqués deux mois avant la réalisation effective des marées.

1.2. Cahier technique : suivi de la reproduction des larves d'huîtres

Protocole de montage du matériel de prélèvement en mer et pêche de larves :

- Placer le support au milieu du pont
- Fixer la potence
- Placer et visser la pompe



- Placer le compteur
- Raccorder le tuyau de la crépine au compteur
- Raccorder la pompe au compteur



- Système de pompage en place :
- Accrochage du filet et mise à l'eau de la crépine à -1 m de la surface



- Compteur : noter le volume indiqué en litres, y ajouter 1,5m³, soit 1500l, pour connaître le volume final d'arrêt de pompage.



- Fermer la vanne du collecteur
- Pomper 1,5m³ d'eau
- Frotter l'extérieur du filet afin d'éviter le colmatage de la toile
- Récupérer dans un récipient de l'eau filtrée pour rinçage du filet



- Vider le collecteur dans le bidon
- Refermer la vanne
- Rincer l'intérieur du filet à l'aide de l'eau filtrée récupérée précédemment pour récupérer les larves potentiellement collées.
- Finir de remplir le bidon en ouvrant la vanne du collecteur



Les larves sont fixées dans le prélèvement d'eau à l'alcool, à raison de 5ml d'éthanol 95% pour 1l d'eau prélevée.

**Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction
De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2025 - 2027**



Anne Lise Bouquet

Chargée de mission Aquaculture ; Conseillère aquacole
al.bouquet@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

Site Oléron : Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron
T : 05 46 47 49 52
<https://www.cape-na.fr/>

